

LE P'TIT CURIEUX



Joyeuses fêtes!



volume 3 • numéro 1 • Décembre 2009





Le mot du coordonnateur



Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} mars 2009. Merci !

Collaborateurs :

François Bernard
819-397-4616

Jenylee Bisson

Ghislaine B Lampron
819-397-5664

Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964

Tiffany Sauvage

France Valence
819-397-2539

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà à une autre édition du P'tit Curieux et à l'aube du temps des fêtes. Je vous invite tout d'abord à un petit retour en arrière. Cet automne nous avons connu une période électorale où vous avez été invité à élire un nouveau conseil municipal.

Permettez-moi tout d'abord de remercier M. Jean-Pierre Desrochers, M. Claude Houle et M. Denis Forest pour leurs années d'implication au sein du conseil municipal. Je tiens aussi à remercier tous les candidats (es) qui se sont présentés (es) lors de la dernière campagne électorale; et tous les gens qui se sont déplacés pour venir voter. C'est grâce à chacun de vous si notre démocratie est très vivante à St-Lucien. Félicitations à la mairesse et aux nouveaux membres du conseil pour votre élection.

Les années qui viennent seront cruciales pour le développement de notre municipalité et nul doute que nos élus auront beaucoup de pain sur la planche.

Je tiens à remercier et à souhaiter la bienvenue au sein de l'équipe du journal à une nouvelle venue soit France Valence qui saura sans aucun doute apporter une nouvelle couleur à notre journal. Merci aussi à tous ceux qui nous font parvenir un texte de la part des organismes de la paroisse.

À l'aube de la nouvelle année qui s'annonce, c'est avec beaucoup de plaisir que je tiens à vous souhaiter une période des fêtes des plus réjouissante. Que l'année 2010 soit pour chacun de vous la meilleure année que vous ayez à vivre et qu'elle soit remplie de santé, de joie, et de prospérité.


François Bernard
Coordonnateur du journal



*À l'aube de cette nouvelle année,
je veux vous souhaiter la santé, le
bonheur et la sérénité.*

*Que l'année 2010 voit la réalisation
de vos projets les plus chers !*



Yvon Vallières
Député de Richmond
Président de l'Assemblée nationale





Le mot de la mairesse



Bonjour à toutes les Luciennoises et à tous les Luciennois,

Il me fait plaisir de vous parler aujourd'hui en tant que mairesse de Saint-Lucien. Tout d'abord, j'aimerais remercier tous les électeurs qui ont exercé leur droit de vote le 1 novembre dernier. De plus, je ne voudrais pas passer sous silence l'appui et le soutien de ma famille et des électeurs qui m'ont démontré leur confiance en votant pour moi. Je peux vous assurer que je ferai tout mon possible pour ne pas trahir cette confiance et répondre à vos attentes. Nous sommes privilégiés de vivre dans un pays où nous pouvons

nous exprimer librement et participer au choix de nos élus municipaux. Merci de m'avoir donné l'opportunité de relever ce défi et ainsi me permettre de contribuer au développement de votre bien-être, à l'amélioration de la qualité des services offerts ainsi qu'au développement de la communauté.

Le travail est déjà amorcé. Depuis leur assermentation, les nouveaux membres du Conseil municipal se familiarisent avec le fonctionnement de la municipalité. Dès le 9 novembre dernier, un bilan de la situation financière de la municipalité ainsi que les orientations générales pour l'année 2010 ont été communiqués à la population. Actuellement, les employés municipaux ainsi que les membres du Conseil travaillent à la production du budget 2010. Celui-ci sera déposé et adopté lors d'une assemblée spéciale, le 21 décembre prochain. Je vous invite à y assister en grand nombre.

Cette période de l'année est propice aux festivités. Je vous souhaite à vous et à votre famille de Joyeuses Fêtes ainsi que de la santé et du bonheur à profusion.

Joyeux Noël et Bonne Année !


La mairesse

Suzanne Pinard Lebeau



Le mot de l'inspecteur

Bonjour à tous,

Simple rappel :

- Nous avons constaté qu'un grand nombre de numéros civique étaient manquant ou invisible de la voie publique. Pour votre sécurité et pour rendre plus facile certaines recherches, nous vous demandons d'apposer votre numéro civique bien à la vue comme le règlement municipal le prévoit.
- Pour la sécurité des usagés de la route, je vous invite à communiquer avec moi pour le signalement d'animaux morts en bordure de la route.
- N'oubliez pas que mes heures de disponibilité sont du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Tél. pour me joindre Bur. : 819-390-4679 ou Cell. : 819-388-4679

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Alain Turcotte, inspecteur municipale





Résumé de la séance du conseil de novembre 2009

Réunion du 9 novembre 2009

- **Discours de la mairesse** : Les citoyens et citoyennes ont reçu une copie intégrale.
- **Signataires des documents nécessaires pour l'exécution des actions autorisées par le Conseil municipal**. Résolution à cet effet.
- **Formation** : Résolu d'autoriser la direction générale à réserver les services offerts par la FQM pour deux formations privées, au coût unitaire de 2 000 \$ concernant les Rôles et Responsabilités des élus municipaux, Module I et II.
- **Personnel (aide)** : Il est résolu de confirmer l'engagement de Mme Sonia Hamel à titre de commis, au taux horaire de 10 \$/l'heure pour un budget maximal de 5 000 \$ prévu au budget 2009.
- **Aviseur légal** : Résolu de nommer Me Ginette Nilsson comme aviseur légal de la Municipalité au taux horaire de 120 \$/l'heure.
- **Maire suppléant** : Résolu que M. François Bernard soit désigné comme maire suppléant à compter du 9 novembre 2009.
- **Internet haute vitesse** : Résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière et la mairesse à effectuer toutes les démarches pour et au nom de la Municipalité pour modifier, négocier et conclure toutes les ententes nécessaires pour l'obtention d'un service téléphonique adéquat auprès de la Commission Scolaire des Chênes.
- **Archives** : Résolu d'approuver la liste de destruction des archives préparée par Dominic Boisvert, de HB archivistes snc et datée du 30 octobre 2009 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.
- **Préventionniste commun** : Résolu de manifester notre intérêt pour l'engagement conjoint d'un préventionniste (avec les municipalités voisines, soient St-Félix-de-Kingsey et St-Cyrille) pour répondre à nos besoins en prévention.
- **Équipements pompiers** : Résolu d'informer les personnes concernées des procédures pour la remise des équipements à la municipalité, de la vérification du bon état des équipements remis et une confirmation de l'état des équipements afin de modifier la facturation déjà transmise ou son annulation si le tout est considéré en bon état et accepté par le conseil.
- **Service de la voirie municipale** : Résolu no 2009.11.234 concernant la circulation lourde sur le territoire de la municipalité.
- **Déplacement d'une lumière de rue - Route 255** : Déplacement autorisé a engendré des déboursés de 300 \$ plus taxes pour le déplacement même du poteau car les travaux de branchement étaient absorbés par Hydro-Québec.
- **Travaux sur le Pont Gagnon** : Les travaux sur le pont engendreront la fermeture du 16 novembre au 23 novembre. Une signalisation sera installée le plus rapidement possible afin d'informer les usagers.
- **Mandat à la MRC/Cours d'eau Gervais-Léveillé** : Résolu qu'une demande soit faite auprès de la MRC de Drummond afin que des travaux d'entretien et de sédimentation généralisés soient effectués et que les frais soient à la charge des propriétaires concernés; étant entendu que la municipalité s'engage à acquitter sur réception, toutes factures que pourrait, de temps à autre émettre la MRC de Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier.
- **Réponse RIGD Bas-St-François** : Une correction de calcul pour la récupération étant donné que les saisonniers ne recevaient pas ce service mais maintenant, les saisonniers recevront ce service donc aucune modification à la facturation actuelle.
- **Mandat Génivar/Obtention du Certificat du Ministère de l'Environnement** : Résolu de mandater Génivar Société en commandite pour la préparation des plans et devis, la demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi que la surveillance pour la construction du système de traitement des eaux usées pour le bâtiment abritant l'école de la Municipalité. Résolu également de confirmer au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs que la Municipalité transmettra au Ministère, lorsque les travaux seront achevés, l'attestation signée par l'ingénieur tant qu'à la conformité des travaux par rapport à l'autorisation accordée et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents nécessaires à la demande de certificat d'autorisation, au nom de la Municipalité.
- **Demande CPTAQ - M. Dubreuil** : Résolu d'appuyer la demande présentée par M. Jean Dubreuil auprès de la CPTAQ.
- **Contribution terrain de soccer - 5 000 \$** : Résolu de délivrer le paiement de 5 000 \$ aux Loisirs St-Lucien, représentant le versement final de notre engagement pour la réalisation d'un terrain de soccer et ce, dès la réception de la compilation prévue.
- **Suivi budgétaire** : Remis à une séance d'ajournement prévue le 11 novembre.





Les nouvelles du conseil municipal (suite)

Résumé de la séance du conseil novembre 2009 (suite)

Réunion du 11 novembre 2009 (suite de l'ajournement)

- **Suivi budgétaire** : Le suivi budgétaire est présenté.
- **Publicité - bulletin paroissial** : Résolu de maintenir notre publicité au bulletin paroissial au coût de 70 \$.
- **Coop de Santé - assemblée générale** : Annonce de l'assemblée générale.
- **Déneigement des réservoirs incendie** : Résolu d'autoriser l'inspecteur à finaliser les ententes présentées et d'autoriser Mme la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires pour la conclusion de ces dites ententes, pour et au nom de la Municipalité.
- **Marquage de chaussée** : Résolu d'autoriser l'inspecteur à effectuer le marquage de chaussée nécessaire sur la Route des Rivières (secteur entre le 4^{ième} Rang et le Chemin Hemmings) afin de rendre ce secteur sécuritaire soit pour une distance de 960 mètres.

Le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2009 au 6 janvier 2010 inclusivement pour la période des fêtes.
Merci !

Les résidents saisonniers ont maintenant droit à la récupération, ils sont invités à téléphoner à la municipalité afin de se procurer leurs bacs verts de récupération au 819-390-4679.



La réflexion

La vie (Mère Teresa)

La vie est une chance, saisis-la.
La vie est beauté, admire-la.
La vie est béatitude, savoure-la.
La vie est un rêve, fais-en une réalité.
La vie est un défi, fais-lui face.
La vie est un devoir, accomlis-le.
La vie est un jeu, joue-le.
La vie est précieuse, prends-en soin.
La vie est une richesse, conserve-la.
La vie est amour, jouis-en.
La vie est un mystère, perce-le.

La vie est promesse, remplis-la.
La vie est tristesse, surmonte-la.
La vie est un hymne, chante-le.
La vie est un combat, accepte-le.
La vie est une tragédie, prends-la à bras-le-corps.
La vie est une aventure, ose-la.
La vie est bonheur, mérite-le.
La vie est la vie, défends-la.





Lors de la troisième réunion des conseils de fabrique des quatre communautés qui formeront la nouvelle paroisse Saint-Luc, Gilles Bouchard, un des membres du comité de regroupement présenta un texte synthèse pour inviter les bénévoles à poursuivre et à seconder la paroisse Saint-Luc. Voici le texte :

La nouvelle paroisse Saint-Luc

Il fut un temps où la paroisse était le principal milieu de vie. Tout gravitait autour du clocher. Aujourd'hui, la mobilité des personnes dépasse largement les frontières et les lieux d'appartenance s'étendent au-delà du quartier et du village. La paroisse change de visage. C'est pourquoi elle est appelée à se resituer et à innover. Il s'agit d'une opération exigeante à laquelle les membres des communautés chrétiennes participent dans la foi et l'espérance pour l'avenir de l'Église au Québec.

Dans l'ensemble du Québec, on compte en moyenne une paroisse pour 3 500 habitants de foi catholique; certaines des plus petites communautés ne rassemblent que quelques centaines de personnes. Toutefois, seulement une partie d'entre elles participe à la vie religieuse (célébration dominicale) de leur communauté et la soutienne financièrement. La démarche de réaménagement enclenchée dans la plupart des diocèses vise d'abord à créer des alliances et à donner du souffle à des communautés chrétiennes viables. Mais, ce faisant, elle transforme la carte paroissiale du Québec.

C'est à notre tour de se regrouper, de se fusionner. Ce n'est pas facile dans le contexte actuel avec la baisse de fréquentation de nos églises, la diminution marquée de la C.G.A., le vieillissement de la population et la pénurie de nos prêtres en particulier, la dénatalité, etc. Avec tous ces chambardements, il faut se préparer à assurer la continuité.



Pour l'instant il n'y aura pas vraiment de changement, si ce n'est qu'il y aura un seul conseil de fabrique pour nos quatre communautés. Il n'y aura pas de changement marqué tant et aussi longtemps que nous aurons des responsables, des bénévoles comme par le passé pour s'occuper par exemple des tâches habituelles au bon fonctionnement des activités religieuses de la communauté.

Ça va prendre encore des gens qui verront à l'entretien, aux achats, au cimetière, au feuillet paroissial, aux intentions des messes et à l'initiation aux sacrements, pour ne nommer que ceux-ci.

Même si nous sommes regroupés, rien n'empêchera chaque paroisse de poursuivre leurs activités spirituelles, éducatives ou financières comme par le passé ou encore d'organiser des corvées ou des collectes de fonds spéciales pour tel ou tel projet.

Le fait d'être regroupés ne nuit en rien à l'autonomie, la diversité, l'originalité et le potentiel de chaque communauté locale.

Le nouveau conseil de fabrique aura un rôle de rassembleur, de contrôle, de gardien des valeurs et de respect des services. Il ne sera pas là pour fermer des églises mais pour inciter les communautés à se prendre en main. S'il y a fermeture d'église ce sera sans doute parce que la communauté locale n'aura plus de ressources suffisantes pour assurer son bon fonctionnement.

Il faudra trouver des solutions alternatives qui permettront à la communauté de continuer à s'épanouir. En fait, plus une communauté sera vivante, participante et plus elle devrait avoir de chances de survie.

En conclusion, la réussite de la nouvelle paroisse reposera principalement sur la continuité et l'engagement des bénévoles dans chaque communauté locale.





La fabrique/Vie paroissiale (suite)

MERCI CGA

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la campagne annuelle de financement de la paroisse St-Lucien par le biais de la CGA (contribution globale annuelle). Sans votre support, la communauté chrétienne de St-Lucien ne peut poursuivre sa mission.

RAPPEL CGA

On peut contribuer en tout temps de l'année, mais si vous versez votre contribution 2009 avant le 31 décembre cela permettrait d'adoucir la fin de l'année qui s'annonce passablement difficile. Au point de vue financier, **toute contribution est précieuse même la plus petite**. Tout don donne droit à un reçu pour l'impôt.

Pour information, contactez les marguillières Anne-Marie Lavoie (848-2793) et Yvonne Hamel (397-4503) responsables de la CGA.

GUIGNOLÉE

Le comité organisateur remercie tous les bénévoles qui ont fait le porte-à-porte le dimanche 30 novembre, et toute la population pour sa générosité habituelle.

Si vous n'avez pas eu la chance de faire un don de denrées alimentaires ou monétaire pour la guignolée, vous pouvez contacter **Denise Mercier au 397-4327**.

Toute demande de panier de Noël doit nous être acheminée avant le **11 décembre 2009** au **819-475-6635**.

PAROISSE SAINT-LUC

Le dimanche 6 décembre avait lieu l'assemblée des paroissiens et paroissiennes des paroisses St-Lucien, St-Joachim, St-Félix et St-Cyrille pour l'élection de l'assemblée de fabrique de la nouvelle paroisse St-Luc qui débutera en janvier 2010.

Les marguilliers élus sont : Gilles Bouchard, Richard Lebeau, Gaston Provencher, Michel Lambert, Gaston Janelle et Michel Leclair.

INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Les jeunes inscrits au parcours pardon-eucharistie poursuivront après les fêtes le parcours qui les conduira à vivre pleinement l'eucharistie avec la communauté chrétienne. Quant aux jeunes inscrits au parcours confirmation, ils débiteront les rencontres en fin février.

Merci aux agentes Cécile Allard et Marie-Claude Coupal, de même qu'aux parents qui accompagnent ces jeunes.

CÉLÉBRATIONS DOMINICALES

Nous rappelons qu'il y a désormais une alternance dans l'horaire de la célébration dominicale, ce qui permet d'avoir l'heure habituelle au moins six mois par année.

Samedi à 19h00 (mois impairs)

01 Janvier	03 mars	05 mai	07 juillet
09 septembre	11 novembre		

Dimanche à 9h45 (mois pairs)

02 février	04 avril	06 juin	08 août
10 octobre	12 décembre		

SOUHAITS

À l'occasion de la période des fêtes, je veux offrir mes meilleurs vœux à tous les paroissiens et à toutes les paroissiennes de St-Lucien. Je souhaite que chacun, durant le temps des fêtes ait la joie de vivre une rencontre nourrissante pour le cœur, le bonheur de donner un peu d'amour à quelqu'un, l'occasion d'entrer en lui-même, de nommer ce qui le fait vivre, de saisir un peu mieux sa beauté intérieure et ainsi d'éprouver la paix.

Jean-Claude Poitras, curé

CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES

CÉLÉBRATIONS DU PARDON

Le lundi 14 décembre	19h30	Ste-Perpétue
Le mercredi 16 décembre	19h30	St-Félix
Le dimanche 20 décembre	13h30	St-Cyrille

NOËL

24 décembre	> 15h00 et	Minuit	St-Lucien
	19h30	>	St-Cyrille
	20h30	>	St-Félix
25 décembre	> 10h00	>	St-Cyrille
	11h15	>	St-Félix

JOUR DE L'AN

31 décembre	> 19h00	>	St-Lucien
1 ^{er} janvier	> 9h45	>	St-Cyrille
	11h15	>	St-Félix





Club de Saint-Lucien

La FADOQ, Club Or et Argent

Chers amis de la Fadoq du club Or et Argent de Saint-Lucien

Nous avons eu encore cette année notre souper et soirée des fêtes le 12 décembre dernier. Nous aurons aussi notre dîner de la Saint-Valentin le 10 février 2010 et notre visite à la cabane à sucre à Saint-Valère, le 25 mars 2010.

Présentement une dizaine de personnes peuvent suivre des cours d'initiation à l'ordinateur grâce à la Fadoq régionale et sous la supervision de Carmen Lévesque.

Nos soirées de danse deviennent de plus en plus populaires; la participation augmente et les gens sont très fiers de notre centre communautaire. Nous tenons toujours nos activités récréatives à tous les mercredis au centre communautaire. Tout le monde est le bienvenu. Nous les arrêtons pour le temps des fêtes et elles reprendront le 13 janvier 2010.

Si vous avez des questions et des suggestions d'activités n'hésitez pas à nous les faire connaître. La Fadoq locale, régionale ou provinciale est là pour vous servir.

FADOQ AU FIL DES ANS

Elle défend les intérêts des 50 ans et plus. Soyons fiers de l'appuyer !

- 1981 : Abolition de la retraite obligatoire à 65 ans.
- 1987 : Hausse du niveau de revenu minimum imposable.
- 1992 : Opposition à l'imposition d'un ticket orienteur de 5 \$ sur chaque prescription de médicaments.
- 1994 : Obtention d'une réglementation plus sévère à l'égard de la vente itinérante des pré-arrangements funéraires.

- 1995 : Obtention de l'abolition de l'article 585 du Code civil relatif à l'obligation alimentaire pour les grands-parents à l'égard des petits-enfants.
- 1998 : Implantation du projet-pilote ROSES D'OR visant l'appréciation des résidences privées pour aînés.
- 2001 : Pressions pour dénoncer l'augmentation des tarifs dans les centres d'hébergement de soins de longue durée.
- 2002 : Campagne d'information sur le supplément de revenu garanti afin que les aînés en fassent la demande.
- 2002 : Intervention pour demander de freiner les hausses mirobolantes des coûts du régime d'assurance médicaments.
- 2003 : Recul du gouvernement concernant la retenue d'impôt à la source de 16% qu'il voulait appliquer en janvier 2005 sur les retraits dans les REER et les FERR.
- 2004 : Obligation pour les employeurs, pour obtenir le droit de prendre congé de cotisation au régime de rentes, d'obtenir l'accord aussi des retraités.
- 2004 : Obtention de la certification obligatoire des résidences privées pour aînés.
- 2005 : Recul du gouvernement dans sa volonté de réduire à seulement trois (3) ans la durée pendant laquelle un veuf ou une veuve pourrait recevoir la rente au conjoint survivant.
- 2007 : Pétition concernant le bail de trois (3) mois et intervention auprès de ministres afin de faire changer la loi.
- 2008 : Pétition et démarches pour l'amélioration du supplément de revenu garanti.
- 2008 : Améliorations aux régimes de rentes (public et privé) afin de favoriser la retraite progressive.



Le Cercle des Fermières

C'est avec un grand plaisir que le Cercle des Fermières de St Lucien désire vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année !

Permettez-moi de vous rappeler que les ateliers du mardi sont remis en janvier 2010.

La réunion du mois a eu lieu le 9 Décembre à la salle communautaire suivie du souper de Noël à 18 h 00, pour ensuite terminer avec la réunion régulière. Ne pas oublier d'apporter des denrées pour le panier de Noël.

Bienvenue à toutes les dames qui se joignent à nous !

Carmen Tremblay, Secrétaire



Bonjour,

C'est avec un réel plaisir que je souhaite partager avec vous les résumés de nos rencontres ainsi que les « Ce qui s'est passé » et « Ce qui est à venir », de notre belle vie scolaire. J'espère réussir à vous intéresser davantage à l'école que vos enfants côtoient tous les jours et qui contribu à les préparer au monde des grands. Mon objectif par ce billet est d'augmenter le nombre de parents présents lors des rencontres et événements qui touchent, plus qu'il vous ne le semble, vos enfants.

Assemblée générale des parents du 22 septembre 2009

Parmi la quinzaine de personnes qui étaient présentes, nous avons fait tirer deux remboursements des frais de reprographie d'une valeur de 36 \$ chacun. Les parents d'Anthony Forêt et Dale Boisjoli ont été les heureux gagnants de ce tirage.

Toujours au cours de cette assemblée, deux nouvelles venues se sont ajoutées au sein du conseil d'établissement, soient Isabelle Yergeau et Mélissa Gazaille Beauregard. Par la suite, Karyn Gallant fut élue au poste de présidente et Mélissa Gazaille Beauregard à celui de déléguée du comité de parents.

Nous tenons à remercier Julie Gosselin qui a quitté le poste de présidente du conseil pour l'excellent travail accompli et nous lui souhaitons de bien profiter des joies de la vie de famille qui s'est nouvellement agrandie.

Rencontre du conseil d'établissement du 6 octobre 2009

Il fut résolu que Jeanne Cantin accède au titre de vice-présidente et que Lucie Houle accepte le titre de secrétaire. Voici quelques sujets qui étaient à l'ordre du jour :

- Le bilan de réussite 2008-2009
- La campagne de financement
- L'aide aux devoirs
- L'Halloween



Bref, une assemblée assez chargée. Nous tenons à souligner la précieuse présence de Mme Ghislaine Lampron qui représentait la municipalité de St-Lucien et de M. Bernard Naud de la commission scolaire Des Chênes. Malheureusement aucun parent n'était présent.

Rencontre du conseil d'établissement du 24 novembre 2009

Les sujets suivants étaient à l'ordre du jour :

- Le budget
- La campagne de financement
- Sorties et activités de Noël
- Normes et modalités d'évaluation



Une autre soirée bien remplie. La présence de mesdames Ghislaine Lampron et Marie-Claude Rocheleau fut appréciée. Cependant, nous avons observé qu'aucun parent n'était présent.

Ce qui s'est passé !

Le 30 octobre, un fort Boyard, version Halloween, a été organisé. C'est parmi un décor de sorcières, de maisons hantées, de chats noirs, d'araignées et de chauve-souris que les enfants ont eu à affronter plusieurs épreuves. Nous tenons à remercier les parents bénévoles pour le temps et l'effort qu'ils ont mis pour que cette journée soit une réussite auprès des enfants. Les élèves de 5^e et 6^e année ont, eux aussi, mis la main à la pâte en préparant des collations très spéciales pour l'occasion. De plus, tous étaient invités à se déguiser pour profiter au maximum de cette journée tant attendue. Cette année, c'est la Tablee Populaire qui a profité de l'argent amassé par les « Supers Héros » et les « Jolies Princesses » de l'école. Un grand merci pour votre générosité.

Le 14 décembre, un spectacle de musique mettant en vedette les élèves de l'école a aussi été présenté sous la bague de Carole Martel. Les parents et amis étaient nombreux à s'être déplacés pour les encourager.

Ce qui est à venir !

La campagne de financement est arrivée ! C'est du 10 décembre au 11 janvier que vous sera offert une multitude de produits : savon à main, épices à sauce à spaghetti, brosses à dents, arachides blanches et BBQ. Il y a aussi une liste de produits à commander à la caisse ou la demi caisse et qui comprend : savon à linge, nouille à soupe julienne, ketchup aux fruits, bouillon à fondue, poivre noir moulu, fruits en conserve, sauce à la viande, base de bouillon de bœuf et de poulet, nouille en sac genre « ramen », nouille en gobelet et vinaigrette. L'argent amassé sert à financer entre autre : le transport en autobus, les collations, le repas des fêtes et les activités de début et de fin d'année. Nous invitons toute la population à faire de cette campagne une réussite. C'est vos enfants qui en profiteront alors soyez généreux ! Pour plus d'information contactez: Jeanne Cantin 819-397-5651 ou Lucie Houle au 819-850-1612 poste 6676.

Une messe de Noël familiale qui impliquera plusieurs enfants qui participent à la pastorale aura lieu le 24 décembre à 15 h 00 à l'église de St-Lucien. Venez les encourager en grand nombre !

Rappel

Nous continuons toujours de ramasser :

- Les attaches à pain et les goupilles d'aluminium pour la fondation de l'hôpital Ste-Croix.
- Les timbres, les patins à glace ainsi que les casques d'hockey.

Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour, occasionnellement, recouvrir et réparer les livres de la bibliothèque-école. Pour information, contactez Lucie Houle au : 819-850-1612 poste 0.

Dès février vous pourrez commencer à inscrire vos enfants pour le préscolaire. Il est à noter qu'il faut avoir en main le certificat original de naissance de grand format.

Les fêtes sont une belle raison de se rassembler et de faire la fête, mais n'oubliez pas que l'alcool et le volant ne vont pas ensemble. Des services de accompagnements tel que Opération Nez Rouge sont là pour vous ! 819-478-0070

Les Distributions J.L. enr.

Information : **Jeanna Cantin** 819-397-5651
Lucie Houle 819-850-1612 poste 6676

Nom _____
Telephone _____

Feuille de commande

Qté	Produits	Marque	Quantité	Caisse	1/2 caisse	Total
	Mélange soupe julienne	Aliments R. L.	12 x 450 g	24,00 \$	13,00 \$	
	Mélange épices à spaghetti	Si-Bon	12 x 110 g	45,00 \$	24,00 \$	
	Ketchup fruits	Morin	12 x 500 ml	36,00 \$	19,00 \$	
	Ramen poulet	Express	24 x 85 g	8,00 \$	4,50 \$	
	Ramen bœuf	Express	24 x 85 g	8,00 \$	4,50 \$	
	Ramen oriental	Express	24 x 85 g	8,00 \$	4,50 \$	
	Ramen légume	Express	24 x 85 g	8,00 \$	4,50 \$	
	Ramen poulet épicé	Express	24 x 85 g	8,00 \$	4,50 \$	
	Gobelet poulet	Express	12 x 65 g	9,50 \$	5,25 \$	
	Gobelet bœuf	Express	12 x 65 g	9,50 \$	5,25 \$	
	Gobelet oriental	Express	12 x 65 g	9,50 \$	5,25 \$	
	Gobelet légume	Express	12 x 65 g	9,50 \$	5,25 \$	
	Gobelet poulet épicé	Express	12 x 65 g	9,50 \$	5,25 \$	
	Bouillon fondue	Original	12 x 800 ml	33,00 \$	17,00 \$	
	Arachides blanches	Dist. J. L.	24 x 340 ml	72,00 \$	38,00 \$	
	Arachides bbq	Dist. J. L.	24 x 340 ml	72,00 \$	38,00 \$	
	Liquide lessive	Action 1	4 x 2,94 litres	19,00 \$	10,00 \$	
	Liquide lessive citron	Action 1	4 x 2,94 litres	19,00 \$	10,00 \$	
	Liquide lessive 2x citron	Action 1	8 x 1,5 litre	38,50 \$	20,00 \$	
	Liquide lessive 2x lavande	Action 1	8 x 1,5 litre	38,50 \$	20,00 \$	
	Savon à main pêche	Alibi	24 x 250 ml	60,00 \$	36,00 \$	
	Vinaigrette milles îles	Cibona	12 x 475 ml	23,00 \$	13,00 \$	
	Vinaigrette française	Cibona	12 x 475 ml	23,00 \$	13,00 \$	
	Vinaigrette italienne légère	Cibona	12 x 475 ml	23,00 \$	13,00 \$	
	Vinaigrette italienne piquante	Cibona	12 x 475 ml	23,00 \$	13,00 \$	
	Vinaigrette concombre	Cibona	12 x 475 ml	23,00 \$	13,00 \$	
	Vinaigrette concombre légère	Cibona	12 x 475 ml	23,00 \$	13,00 \$	
	Vinaigrette césar	Cibona	12 x 475 ml	23,00 \$	13,00 \$	
	Vinaigrette ranch	Cibona	12 x 475 ml	23,00 \$	13,00 \$	
	Cocktail fruits	Suprême	24 x 398 ml	26,50 \$	15,00 \$	
	Pêches moitiés	Suprême	24 x 398 ml	26,50 \$	15,00 \$	
	Poires moitiés	Suprême	24 x 398 ml	26,50 \$	15,00 \$	
	Poivre moulu	Sélect	12 x 227 g	43,00 \$	24,00 \$	
	Sauce viande	Angéla	12 x 900 ml	56,00 \$	30,00 \$	
	Base poulet	Si-Bon	12 x 450 g	34,00 \$	18,00 \$	
	Base bœuf	Si-Bon	12 x 450 g	34,00 \$	18,00 \$	

Au moment d'écrire ces quelques lignes, Noël arrive à grand pas et l'excitation des enfants se fait sentir !

D'ici là, plusieurs activités préparées par les enseignants et les bénévoles auront eu lieu. Par contre, il n'est pas trop tard pour vous souhaiter, au nom du conseil d'établissement de l'École des Deux Rivières, de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année !

Karyn
Gallant, présidente
du conseil
d'établissement





Bonjour à tous !

Votre équipe de Loisirs prépare l'AGA (assemblée générale annuelle) qui se tiendra le 16 janvier 2010. Nous profiterons de cette soirée pour remercier nos bénévoles durant l'année 2009.

Auparavant, le 11 janvier, la session d'aérobic va débuter, pas trop de répit pour la mise en forme !

Le tournoi de « snout » est prévu les 5, 6 et 7 février prochain, beau temps ; mauvais temps. Nous espérons

Surveillez nos prochaines publications pour connaître nos activités hivernales.

que le temps soit froid avec un peu de neige. Les jeunes pourront profiter de la patinoire et disputer des matchs

amicaux. Nous distribuerons de la publicité en janvier 2010 à ce sujet.

La patinoire sera ouverte à partir de la première semaine de janvier. Des joutes de hockey amicaux se tiendront à tous les mardis à 19h00 pour les jeunes et le vendredi à la même heure ce sera pour les adultes et les ados. Il y aura du patinage libre les lundis soir à 19h00 (le hockey sera interdit pendant cette soirée).

En terminant, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes à vous tous !!!

Pour nous joindre :

Fance Emond : 819-397-2664
Martin Carignan : 819-336-2285



Fierté régionale depuis 1944
Section locale de St-Lucien

La société St-Jean-Baptiste 
du Centre-du-Québec

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, j'aimerais vous souligner que le jour du Drapeau du Québec sera célébré le 21 janvier prochain. Lors de cette occasion, des membres du conseil de la section locale visiteront les élèves de notre école afin de partager avec eux l'histoire de notre drapeau.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Lucien prépare son assemblée générale annuelle. Les membres se réuniront le 21 février prochain et l'activité se déroulera à compter de 11 h, au centre communautaire de Saint-Lucien. Lors de cette assemblée, on procédera à l'élection des membres du conseil local d'administration. Nous avons prévu de l'animation musicale, un repas typique d'autrefois ainsi qu'une exposition d'artisanat parrainée par le Cercle des Fermières de la municipalité. Des prix de présence seront tirés incluant une catalogue offerte par le Cercle des Fermières. Vous voulez mieux connaître les activités de votre section locale ? Venez assister à notre assemblée générale : c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions. D'ailleurs, vous recevrez sous peu une invitation à cet effet.

De plus, nous organisons un concours intitulé « *Dictée d'un poète québécois* » dans le but de promouvoir la

qualité de notre langue française et de mieux connaître un artiste de chez nous. Vous recevrez le coupon de participation par la poste en même temps que votre invitation pour assister à l'assemblée générale. Les modalités du concours y seront inscrites ainsi que les prix à gagner. Nous vous souhaitons bonne chance pour le concours.

Nous vous rappelons que vous pouvez devenir membre de la Société Saint-Jean-Baptiste et ainsi soutenir la promotion de la culture québécoise. Les cartes de membres sont disponibles auprès des membres de votre conseil d'administration au coût annuel de 7 \$. Tous les membres recevront prochainement une demande de renouvellement pour leur membrariat. Je vous incite à poursuivre votre appui à une cause qui nous tient à cœur.

Pour conclure, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière que nous analyserons avec grand intérêt.

Au nom des membres du conseil de la section locale,
Joyeux Noël et Bonne Année !

La présidente,
Suzanne P. Lebeau





Bonjour !

Si vous êtes un(e) dirigeant(e) ou propriétaire d'une entreprise qui demeurez à St-Lucien et que vous êtes intéressés à participer à notre entrevue économique, vous pouvez téléphoner Marie-Claude au 819-397-2964.

Pour ce trimestre-ci, j'ai interviewé M. Marco Blanchette demeurant au domaine Des Pins et qui a une compagnie de construction en rénovation résidentielle du nom de **CONCEPTION MARCO BLANCHETTE**.

Propriétaire

Monsieur Marco Blanchette est né au Lac Mégantic, a grandi à Lambton pour ensuite déménager à Drummondville en 1984. Il a étudié en usinage à Paul Rousseau. Depuis l'âge de 17 ans, il travaille dans des manufactures tel que Camoguid, Martin Lemire et fils et pour terminer chez Soucy Rivalair où il avait un poste combiné en technique de procédé, chargé de projet et concepteur de machines. Dans ces passe-temps, il a toujours touché à la rénovation avec les bons conseils de son père et ses qualités de débrouillardise et d'innovation. Ce passe-temps s'est transformé en passion en même temps que du manque de défis dans l'entreprise où il était. Après 8 ans de travail chez Soucy Rivalair et 4 maisons qu'il a rénovées, il décida de lancer sa propre entreprise de rénovation résidentielle.

Marco a rencontré sa conjointe, Carole Rocheleau, depuis ses débuts chez Soucy Rivalair. Et de fil en aiguille, une relation s'est établie entre eux. Il y a 5 ans, ils se sont mariés. Marco a dû vendre sa maison à St-Cyrille pour rejoindre avec ses deux enfants Jeffrey et Jacob (nés d'une union précédente) Carole qui elle demeurait à St-Lucien.

L'entreprise

Pendant qu'il travaillait chez Soucy Rivalair, Marco prenait des contrats de rénovation et de construction les soirs et les fins de semaine et pendant un an, il a étudié dans la construction. Lorsqu'il fut prêt, en avril 2008, il fonda Conception Marco Blanchette Enr. En avril dernier, il quitta officiellement son emploi.

Pour l'instant, Marco n'a pas d'employé permanent, seulement des employés occasionnels lors de projets d'envergure.

Service et produits offerts



L'entreprise offre des projets clé en main de la conception (design) à la réalisation. Ce peut être un petit ou grand projet, il n'y a pas de limite que ce soit pour changer vos portes et fenêtres, faire un ajout à votre maison, construire un garage ou une remise, refaire le toit ou le modifier, le pliage d'aluminium, refaire le revêtement extérieur, faire des perrons ou bien rénover votre cuisine et chambre de bain. Il fait de tout, il s'agit que de le demander. La distance n'est pas un problème pour lui car il a fait beaucoup de projets éloignés de St-Lucien dans des villes telles que St-Bruno, Sherbrooke, Ste-Anne-de-Beaupré et Lambton.

Plus beaux projets

Son plus beau projet a été de faire la rénovation extérieure d'une maison. Il a changé le revêtement extérieur, a rajouté de l'isolant, a fait les pentes au toit, a fabriqué des moulures en aluminium, et a repositionné la porte et quelques fenêtres.

Compétitions

Malgré que la compétition soit forte, l'entreprise se démarque par la qualité de son travail. Ses nouveaux contrats s'obtiennent presque toujours par le bouche à oreilles.

Perfectionnement

L'entreprise est membre de l'APCHQ. Et selon son horaire, Marco choisit de suivre des formations qui lui donneront des outils nécessaires pour faire grandir son entreprise.

Projets futurs

Les projets futurs de l'entreprise sont de s'incorporer et de construire des maisons neuves pour les revendre par la suite.

Conseils

Pour se lancer dans une entreprise de construction, il est important d'être persévérant, minutieux, ne pas compter ses heures, être à l'écoute de ses clients, être un bon gestionnaire et savoir coordonner les projets.

Pour mieux connaître l'entreprise et voir des photos de ses réalisations, je vous invite à visiter son site Internet : www.cmbi.ca. Prendre note que le site est présentement en construction et que l'on n'a pas accès à tous ses projets encore. Vous pouvez rejoindre Marco Blanchette à info@cmbi.ca ou par téléphone au 819-397-4988 ou sur son cellulaire au 819-818-4988.



Salut les jeunes !

Noël arrive à grands pas. Dépêchez-vous à faire votre liste de cadeaux de Noël sinon le Père Noël ne saura pas quoi vous offrir. Si vous avez envie de rencontrer le Père Noël en ce moment il est avec la Mère Noël et ses petits lutins aux Promenades Drummondville jusqu'au 24 décembre. En cadeau, il vous offrira un petit toutou. Vous pouvez aussi lui envoyer une lettre par la poste à : Père Noël, Pôle Nord, HOH OHO et il vous répondra.

Nous invitons toute la population de St-Lucien à venir à la messe de Noël, le 24 décembre à 15h00, où nous deux et plusieurs élèves de l'école des Deux Rivières vous présenteront un concert.

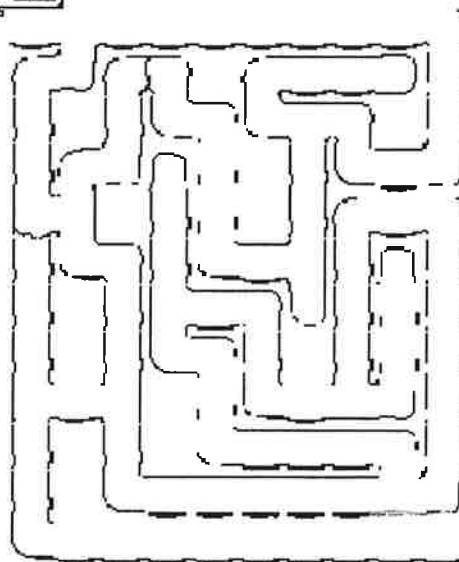
Joyeux Noël et bonne année à tous !

Nous vous souhaitons de passer un bon temps des fêtes.

**Tifany et
.Tanvlee**



Aide le Père Noël à livrer ces cadeaux aux enfants



Chez LORRY

Les bourses d'études sont de retour cette année !

Nous sommes heureux de vous annoncer que les bourses d'études seront de retour cette année pour la période scolaire 2009 - 2010. Quinze (15) bourses d'études pour un total de 9 500 \$ seront attribuées au hasard parmi les inscriptions reçues en temps et lieu pour les jeunes de secondaire V et plus lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2010.

Surveillez votre courrier à la fin décembre ou au début janvier pour tous les détails

Nos bureaux seront fermés le vendredi 25 décembre et le lundi 28 décembre 2009 ainsi que le vendredi 1^{er} janvier et le lundi 4 janvier 2010.

Veuillez noter que le jeudi 24 décembre ainsi que le jeudi 31 décembre, la Caisse sera ouverte jusqu'à 15 heures.



L'une des joies de cette saison est l'occasion
qui nous est offerte
de mettre de côté la routine et les habitudes
de chaque jour
et de venir vous souhaiter en toute sincérité un

Joyeux Noël
et une
Heureuse Nouvelle Année



La recette du journal

Tourtière à la québécoise*

Ingrédients :

- 1 pâte pour tarte à deux croûtes
- 250g de veau (ou boeuf) haché (½ lb)
- 250g de porc haché (½ lb)
- 1 oignon moyen haché
- 50 ml d'eau (¼ tasse)
- 4 ml de sel (¾ c. à thé)
- 1 ml de poivre (¼ c. à thé)
- 0.5 ml de clou de girofle moulu (1/8 c. à thé)
- 0.5 ml de cannelle (1/8 c. à thé)
- 0.5 ml de sarriette (1/8 c. à thé)
- Un peu de farine

Marche à suivre :

- Chauffer le four à 220°C (425°F)
- Mélanger les ingrédients dans une casserole (sauf la pâte).
- Cuire à feu moyen jusqu'à ce que la viande soit cuite sans être sèche.
- Vérifier l'assaisonnement.
- Ajouter un peu de farine pour épaissir et laisser refroidir.
- Recouvrir avec une première abaisse une assiette à tarte de 23 cm (9'')
- Mettre le mélange dans le fond de tarte non cuit.
- Recouvrir de la seconde abaisse incisée.
- Sceller et Canneler.
- Cuire au four de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit bien dorée.



* Recette prise en partie dans le livre de recette « La cuisinière Five Roses » publié aux Éditions Ogilvie Mills Ltée, 1989, page 68.



À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

À vendre :

➤ **Porte de garage, sècheuse, cabine de camion**

- Porte de garage pliante usagée de 10' large X 8' haut. Prix à discuter
- Sècheuse à linge « Inglis », beige, fonctionne très bien et très propre. Prix à discuter
- Cabine de camionnette de marque « Sportruck » 5' X 7.5'. Prix : 25 \$

Tél. : 819-397-2973

➤ **Remorque, essieux, collection, chaise d'aisance et marchette**

- Remorque (trailer) pour sortir du bois en 4'. Prix à discuter
- Essieux avec roues pour fabriquer remorque. Prix à discuter
- Collection de vieux timbres, cartes postales, revues bricolage, de ciel et espace de 2003 à 2008, Québec Science (revue scientifique). Prix à discuter
- Chaise d'aisance et marchette sans roue pour personnes âgées. Prix à discuter

Tel. : 819-397-2973



ANNONCES :

Pour les prochaines parutions nous aimerions avoir des nouvelles de nos lecteurs (trices) :

Faites-nous parvenir vos nouvelles et anecdotes et il nous fera plaisir de les publier, selon l'espace disponible.

Naissance :

Anniversaire de mariage :

Nécrologie :



ANNIVERSAIRES :

Décembre :

- 03- Jamic Paradi Laterreur
- 04- Gaétan St-Sauveur
- 06- Suzanne P Lebeau
- 09- Bibianne Thériault
- 15- Annie Laterreur
- 15- François Dionne
- 17- Andrée Parenteau Gendron
- 18- Isabelle St-Onge
- 19- Gisèle Champagne
- 25- Stéphanie Lampron
- 29- Marcel Lampron
- 30- Tifany Sauvage

Janvier :

- 01 - Cécile Lebeau
- 02 - Maurice Gendron
- 11 - Gisèle Beauregard
- 13 - François Bernard
- 15 - Yolande Rochette
- 16 - Lynda Lalancette
- 19 - Michel Paradis
- 21 - Danielle Rocheleau
- 23 - Dominic Noël St-Sauveur
- 26 - Claire Provencher
- 26 - Marie-Claude Rocheleau
- 29 - Pierre Mercier
- 30 - Dave Lussier

Février :

- 2 - Amélie Boisclair
- 7 - Richard Rocheleau
- 8 - Pascal Laterreur
- 8 - Gilles Côté
- 9 - Martin Provencher
- 11- Stéphane Lebeau
- 11- Richard Lebeau
- 12- Jocelyne Pérusse
- 19 - Ghyslaine St-Sauveur
- 25 - Jocelyn Letendre
- 26 - Chantal Marcoux

Mars :

- 9 - Clément Provencher
- 9 - Francis Provencher
- 11- Pierrette Picard
- 13- Annabel Sauvage
- 17 - Michel Provencher
- 17 - Lauraine Noël
- 18 - Jimmy Rocheleau
- 25 - Gabriel Boucher Lampron
- 28 - Denise Mercier





Prendre un p'tit coup c'est agréable...
Prendre un p'tit coup ça rend l'esprit malade...

Durant la période des fêtes, c'est agréable de prendre un verre, mais il faut savoir être prudent et ne pas conduire un véhicule après avoir consommé de l'alcool.

Il arrive aussi parfois que l'on croit ne pas avoir assez consommé pour être en état d'ébriété, mais plusieurs facteurs peuvent accentuer l'effet d'ivresse même si la concentration d'alcool est faible dans l'organisme. Parmi les principaux, il y a la fatigue, les habitudes de consommation et le poids de la personne.

Voici 2 gestes simples qui pourraient vous éviter bien des ennuis :



Avant de partir, prévoyez votre retour à la maison (taxi, Nez Rouge, conducteur désigné)



Ne laissez jamais quelqu'un prendre le volant avec les facultés affaiblies. Raccompagnez-le (si vous n'avez pas consommé), gardez-le à coucher, payez-lui un taxi, mais ne le laissez surtout pas partir dans cet état.

Souvenez-vous que :

- boire du café
- prendre une douche, même froide
- faire une bonne marche de santé
- danser, même à en suer
- manger après avoir consommé de l'alcool



ne contribuent aucunement à diminuer l'alcoolémie. Seul le temps peut rétablir les choses. De plus de nouvelles dispositions au Code de la Sécurité Routière augmentent les sanctions vis à vis la garde et contrôle ainsi que la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool.

La Sûreté du Québec souhaite à tous et à toutes des joyeuses fêtes. Soyez prudents dans vos déplacements.

Sergent Hugues Lemaire

SQ MRC de Drummond



**Activité en plein air située à
ST-LUCIEN !**

Venez vous amuser avec des trottinettes des neiges au domaine Lemire.

735 rue Verrier à St-Lucien

Sport physique se pratiquant seul, en famille ou en groupe.

Venez vivre l'aventure avec 4 km de sentiers aménagés en forêt et avec halte.

À REÇOIVRE À LA VILLE DE ST-LUCIEN

